

MESSAGE OFFICIEL.

Mexico le 8 Mars 1904.

M. le Délégué du Conseil Supérieur de Salubrité.—Veracruz.

Je suis en possession par votre message d'aujourd'hui de l'origine du nouveau cas de fièvre jaune que l'on soigne à l'hôpital de Loreto.

Veillez vérifier quel a été l'agent qui pendant six jours a visité la maison dans laquelle habitait la malade et qui n'a pas découvert quelle avait la fièvre jaune, appliquez vous ainsi que les autres collègues à ce que la visite domiciliaire satisfasse le but dans lequel elle se fait, qui est de découvrir les malades dès le premier jour de la maladie. Faites qu'ils utilisent le thermomètre au moindre soupçon de maladie, parce que si l'on ne procède pas ainsi nous courons le danger que l'épidémie se reproduise.—Le Président du Conseil, *Eduardo Liceaga*.—Paraphe.

Section 1^{ère}.—Numero 1239.—Votre bonne communication du 22 du mois écoulé, met le Conseil en possession du message que M. le Chef politique de Tehuantepec a communiqué au Gouvernement dont vous êtes si dignement chargé, lui communiquant qu'il est survenu un décès causé par la fièvre jaune au chef-lieu de ce District.

En vous remerciant de votre attention de me faire connaître le dit message, je vous prie, si vous le voulez bien, de m'autoriser à traiter directement avec l'autorité politique de Tehuantepec pour tout ce qui est relatif à la fièvre

jaune, sous le rapport que j'ai déjà demandé par télégraphe des renseignements au dit fonctionnaire sur le cas de vomito que vous communiquez.

Veillez accepter les assurances de ma considération distinguée.

Liberté et Constitution. Mexico le 9 Mars 1904.—Le Président du Conseil, *Eduardo Liceaga*.—Paraphe.

A M. le Gouverneur de l'Etat de Oaxaca.

MESSAGE OFFICIEL.

Mexico le 10 Mars 1904.

M. le Délégué du Conseil Supérieur de Salubrité.—Veracruz

Je répons à votre dépêche d'hier.

J'approuve beaucoup la détermination que vous avez prise de donner des thermomètres aux agents du service spécial dans le but de prendre la température aux individus non indemnes qu'ils visitent, et de cette manière ne se répêtera plus le fait de découvrir un malade attaqué de la fièvre jaune seulement le sixième jour de sa maladie.—Le Président du Conseil, *Eduardo Liceaga*.—Paraphe.

MESSAGE OFFICIEL.

Mexico le 16 Mars 1904.

M. le Délégué du Conseil Supérieur de Salubrité.—
Tampico, Tamaulipas.

En possession de votre message d'hier relatif aux travaux exécutés le même jour par le service spécial. Je vous fais parvenir les fonds nécessaires pour les soldes et dépenses pendant le mois courant.

Comuniguez les noms des employés de service additionnel pour leur expédier leurs nominations.

Commencez à brûler les cabanes de roseaux ou de paille du «Paso de Doña Cecilia» avec les précautions nécessaires et après vous être assuré qu'il n'existe dans les environs aucun dépôt d'explosifs, en avertissant les propriétaires de chacune de ces cabanes que s'il viennent à en construire d'autres dans l'endroit où on les aura brûlées elles seront détruites de nouveau, mais sans leur payer d'indemnité; et que s'il construisent en bois les nouvelles habitations je demanderai à l'entreprise du chemin de fer de leur concéder la propriété du terrain.—Le Président du Conseil, *Eduardo Liceaga*.—Paraphe.

MESSAGE OFFICIEL.

México, le 20 Mars 1904.

M. le Délégué du Conseil Supérieur de Salubrité.—
Veracruz.

Par le bulletin sanitaire de ce port, en date d'hier, que me communique le chef politique du canton je suis avisé

que le cas de fièvre jaune d'un serre-frein du chemin de fer de Veracruz au Pacifique, venu de Tierrablanca, est confirmé.

Pour cette raison je vous recommande d'établir immédiatement un service de désinfection, très soigné, de tous les trains qui entrent au port, très spécialement, à présent, de ceux qui arrivent par le dit chemin de fer. Le service doit être permanent dans les voitures de passagers et les fourgons jusqu'à ce que les moustiques qui pourraient être infectés dedans, aient disparu. Répartissez ce travail entre les autres médecins et vous même pour la surveillance, en choisissant chacun de vous l'agent qui vous paraîtra mériter le mieux votre confiance pour qu'il exécute la désinfection.

Si les compagnies font pour cela la moindre difficulté, communiquez le aussitôt par cette voie, en faisant connaître les noms des gérants de chacune d'elles et leur domicile.

A partir de la présente date consignez dans le bulletin journalier le nombre de voitures et de fourgons de chaque entreprise que l'on désinfectera.—Le Président du Conseil, *Eduardo Liceaga*.—Paraphe.

MESSAGE OFFICIEL.

Mexico le 23 Mars 1904.

M. le Docteur C. Guerra Espinosa, Délégué extraordinaire du Conseil Supérieur de Salubrité.—Ciudad Victoria, Tamaulipas.

Vos messages d'avant hier et de hier me mettent au courant des travaux sanitaires exécutés là bas par le ser-

vice spécial pendant les dernières 48 heures. Comme d'après les rapports du Docteur N. del Rio, il se trouve une maison de 16 habitations dans laquelle il y avait beaucoup de larves dans le puits et des moustiques dans les pièces, on devra en chercher d'autres qui puissent se trouver dans les mêmes conditions, car le but est qu'il ne reste pas un seul moustique infecté dans toute la localité.—Le Président du Conseil, *Eduardo Liceaga*.—Paraphe.

Ière. Section. —No. 1520 au No. 1523.—Profitant de l'autorisation que le ministère de communications et travaux publics a concédée à ce Conseil Supérieur de Salubrité le 26 Juin 1899, pour communiquer les mesures relatives à l'hygiène Publique dans les chemins de fer, il a été disposé que les employés du service sanitaire spécial de Veracruz désinfectent journellement les chars Pullman, voitures de passagers et fourgons de tous les trains qui entrent dans ce port, en raison de ce que les cas de fièvre jaune qui ont été enregistrés dernièrement dans cette ville, arrivèrent par chemin de fer des différents endroits qui furent envahis par la dite maladie l'année précédente.

Je crois opportun de vous faire connaître que la désinfection ne cause aucune détérioration dans les wagons, car on la fait au moyen de vapeurs d'acide sulfureux, et n'a pas d'autre objet que de détruire les moustiques dans l'intérieur des voitures, et l'opération se fera tous les jours au moment où les trains arriveront à la ville, les voitures devant rester fermées jusqu' à ce qu'on les mette une autre fois en service dans le but d'empêcher l'entrée des moustiques qui pourraient être infectés.

Comme l'entreprise que vous représentez très digne-

ment le comprend, il est de son propre intérêt d'accepter la mesure, parce que les personnes qui voyagent sur la ligne auront jusqu'à un certain point une garantie de ne pas contracter la fièvre jaune par le fait de voyager dans des wagons qui entrent et sortent d'entraits où existe la dite maladie. Ne doutant pas que, pour le bien de la salubrité publique et pour la convenance de cette compagnie, vous voudrez bien donner des ordres en conséquence à qui de droit pour que la mesure décidée soit menée à bonne fin sans aucune difficulté, j'ai la satisfaction de vous réitérer les assurances de ma considération distinguée.

Liberté et Constitution. Mexico le 24 Mars 1904.—
Le Président du Conseil, *Eduardo Liceaga*.—Paraphe.

A. M. O. Gorman, Représentant de la Compagnie du chemin de fer Mexicain.—A. M. le Licencié Paul Martinez del Rio, Représentant de la Compagnie du chemin de fer Interocéanique.—A. M. le Licencié Paul Martinez del Rio, Représentant de la Compagnie du chemin de fer de Veracruz au Pacifique.—A. M. le Licencié Emilio Velasco, Représentant de la Compagnie de Veracruz à Alvarado.—En Ville.

MESSAGE OFFICIEL.

Mexico le 26 Mars 1904.

M. le Délégué du Conseil Supérieur de Salubrité.—
Veracruz.

M. le Président du Conseil me charge de vous dire comme je le fais, que pour préjudicier le moins possible

aux entreprises de chemin de fer les fourgons devront être désinfectés dans le port; que la désinfection durera deux heures pour les fourgons et trois heures pour les voitures de passagers. Dans le train mixte d'Orizaba cette opération durera une heure et demie. Et que vous, fassiez pour votre part tout ce qu'il vous sera possible pour concilier les prescriptions sanitaires avec les intérêts des entreprises de chemin de fer.—Le Secrétaire Général, *J. Huici*.—Paraphe.

Un sceau en marge qui dit: Conseil Supérieur de Salubrité.—Mexico.—Section 1^{ère}.—No. 1645.

D'accord avec M. le Président du Conseil, j'ai l'honneur de m'adresser à vous pour vous faire savoir qu'il est absolument indispensable d'entreprendre une campagne formelle, comme cela a été fait sur d'autres points de la République, pour combattre la fièvre jaune qui existe à Tehuantepec selon les renseignements fournis par le chef politique du District de ce nom.

Comme vous vous en souviendrez le ministre de l'intérieur a adressé au gouvernement dont vous êtes si dignement chargé une circulaire vous faisant connaître le nouveau plan de campagne pour combattre la fièvre jaune et éviter sa réapparition, plan que vous avez bien voulu accepter. Comme je l'ai dit auparavant, il existe des cas de cette maladie à Tehuantepec, et en plus grand nombre certainement que celui accusé par les renseignements officiels, selon les rapports de particuliers; cela est dû sans doute à ce qu'il y a dissimulation des cas et à ce que quelques uns des médecins étrangers ne donnent pas avis des malades aux autorisés malgré que la loi les y oblige.

Les brochures publiées par le Conseil pour combattre la fièvre jaune à la quelle je me réfère et mettre en pratique les mesures que l'hygiène conseille dans le but d'éviter qu'elle vienne à reparaître contiennent les instructions amplement détaillées mises en pratique dans ce but. De ces brochures, je vous en remets cinq exemplaires. en appelant votre attention sur les points essentiels sur les quels elle doit se fixer plus particulièrement et qui sont: L'isolement rigoureux des malades ou suspects, du moment où la fièvre commence chez quelqu'individu, en évitant que puissent pénétrer, dans l'habitation dans laquelle on les isole, des moustiques qui pourraient s'infecter et qui deviendraient le vecteur de l'affection; la destruction des moustiques et de leurs larves; et la désinfection des lieux occupés par les malades, dont l'objet principal est d'en finir avec les moustiques infectés. Comme complément de ces mesures radicales, l'on doit penser à faire l'assainissement des localités où se présente la maladie, afin de les mettre dans de meilleures conditions hygiéniques, et ne pas laisser séjourner des dépôts d'eaux stagnantes dans les rues parce que c'est là que les moustiques déposent leurs œufs, moyen par le quel se propage l'espèce, et faire le nettoyage général des rues, places, habitations, marchés, abattoirs, etc.

Selon les informations qu'a communiquées au Conseil le chef politique du district de Tehuantepec, il n'y a pas dans la localité de ce nom un Lazaret approprié pour recevoir les malades de la fièvre jaune et seulement dans l'hôpital civil l'on pourra disposer d'un petit local qui suffira à peine pour loger quatre malades, et dans lequel les portes et les fenêtres n'ont pas de toile métallique. Comme les conditions que doivent remplir les lieux d'isolement pour les malades sont si simples, puisque pour cela une

pièce peinte à la chaux est suffisante, avec un sol imperméabilisé par n'importe quel procédé simple, et qui ait ses portes et ses fenêtres munies de toile métallique, pour empêcher que les moustiques ne pénètrent dans la pièce et ne s'infectent en piquant les malades; l'on peut facilement improviser ces endroits d'isolement. Le Conseil est disposé à fournir la toile métallique nécessaire.

Dans le but d'unifier les opérations qui sont détaillées dans le plan auquel je me suis référé, la brigade expéditionnaire (avec votre approbation préalable) passera prochainement à Tehuantepec, pour mettre ces mesures en pratique, comme on est en train de le faire à Veracruz, Tampico et Victoria et comme on le fera dans tous les points où se sont présentés des cas de fièvre jaune.

Le Conseil vous prie de prêter votre précieux appui pour éteindre le plutôt possible ce foyer d'épidémie, qui, si l'on ne le fait pas disparaître rapidement, se propagera à toute l'isthme et ensuite aux principaux ports des deux littoraux, rendant ainsi impraticables le dessein du gouvernement général et du Président de la corporation, de faire disparaître définitivement la fièvre jaune du territoire National.

Je vous renouvelle ma vive et distinguée considération.

Liberté et Constitution. Mexico le 31 Mars 1904.—Le Secrétaire Général, *J. Huici*.—Rubrique.—Au Gouverneur de l'Etat de Oaxaca, Oaxaca.

MESSAGE OFFICIEL.

Mexico le 6 Avril 1904.

M. Le Docteur C. Guerra Espinosa, Délégué extraordinaire du Conseil Supérieur de Salubrité.—Ciudad Victoria.

Laissez quelques personnes chargées du service sanitaire dans votre capitale et veuillez partir avec deux agents des plus exercés pour Monclova, Coahuila, pour y établir un service pareil à ceux qui existent à Veracruz, Tampico et Ciudad Victoria. Priez en mon nom le Docteur Juan C. Fernandez qu'il veuille bien se charger de continuer le service dans les mêmes conditions qu'il a été établi dans les autres endroits, dans le cas où vous ne pourriez pas assister personnellement à la désinfection, et la diriger, des quelques maisons dans les quelles il y a des malades dans cette localité.

Veuillez répondre par cette voie.—Le Président du Conseil, *Eduardo Liceaga*.—Paraphe.

MESSAGE OFFICIEL.

Mexico 7 Avril 1904.

M. Pedro Argüelles Gouverneur de l'Etat de Tamaulipas, C. Victoria.

Très estimable et distingué ami:

Comme je crains que quand on commencera à faire les désinfections dans le centre de la ville, il n'y ait des personnes qui se refusent à permettre le passage des agents

sanitaires dans l'intérieur des habitations, je me permets de vous suggérer que le gouvernement dont vous êtes si dignement chargé publie un avis de police qui oblige les habitants à permettre la visite domiciliaire. Dans cet avis il pourra dire que le Conseil Supérieur de Salubrité a pris la Direction de la campagne contre la fièvre jaune et que cette disposition est due à la proposition de ce Conseil.

Vous savez mieux que personne, que ce qui intéresse vivement, c'est qu'il ne reste pas de moustiques infectés qui puissent plus tard reproduire l'épidémie, et que pour les détruire la désinfection est nécessaire ainsi que de veiller qu'ils ne déposent pas leur larves dans les dépôts d'eau propre qui existent dans l'intérieur des maisons.

Je me permets également de vous prier d'édicter les dispositions que vous jugerez opportunes pour que les autorités locales loin de s'opposer à l'exécution de ces mesures, prêtent leur appui au personnel sanitaire pour arriver à les mettre en pratique.

Je vous donne d'avance les remerciements les plus complets pour l'attention que vous avez bien voulu donner à mes indications, et avec l'affection accoutumée je me répète une fois de plus que je suis à vos ordres comme votre affectueux ami et obéissant serviteur.—Le Président du Conseil, *Eduardo Liceaga*.—Paraphe.

MESSAGE OFFICIEL.

Mexico le 7 Avril 1904.

M. Le Médecin agent sanitaire.—Laredo, Tamaulipas.

Dans le but d'unifier les travaux de la campagne contre la fièvre jaune dans les localités de la République qui

ont été envahie par cette maladie l'année dernière, il a été formé une brigade sanitaire qui parcourt toutes les localités infectées. M. le Docteur Narciso del Rio, est le chef de cette brigade et il arrivera bientôt à votre Capitale.

Je vous le dis pour que vous en ayez connaissance.—Le Président du Conseil, *Eduardo Liceaga*.—Paraphe.

MESSAGE OFFICIEL.

Mexico le 9 Avril 1904.

M. Manuel M. Hinojosa, Président de Comité de Santé.—Ciudad Victoria, Tamaulipas.

Je suis en possession, et vous en suis reconnaissant, de votre dépêche d'hier dans laquelle vous voulez bien m'informer quels ont été les travaux du service contre la fièvre jaune dans votre capitale pendant le même jour.

Ne serait-il pas possible d'augmenter le nombre des désinfections qui se pratiquent journellement? Parce que le temps approche où pourrait se développer la fièvre jaune.

Je vous recommande de prendre des dispositions pour qu'une vigilance rigoureuse soit établie dans le but de découvrir le premier malade ou le premier suspect de vomito, et l'isoler afin d'éviter qu'il n'infecte les moustiques qui propagent la maladie.—Le Président du Conseil, *Eduardo Liceaga*.—Paraphe.

MESSAGE OFFICIEL.

Mexico le 11 Avril 1904.

M. Le Médecin, Agent Sanitaire.—Laredo.

Je suis en possession de vos dépêches des 7 et 9 du courant.

Je m'adresse de suite aux gérants du chemin de fer National pour qu'ils ordonnent que l'on fasse la désinfection des Pulman et voitures de passagers dans la forme que vous établirez d'accord avec le Docteur del Rio. Je désire que vous organisiez un service dans le chemin de fer qui permettra de faire l'inspection des passagers avant leur arrivée à votre ville dans le but d'isoler ceux qui paraîtraient malades. et même aux suspects de fièvre jaune ou de petite vérole, car mon désir est d'ôter tout prétexte rationnel pour qu'on n'impose pas de quarantaine au Te-Texas.—Le Président du Conseil, *Eduardo Liceaga*.—Paraphe.

MESSAGE OFFICIEL.

Mexico le 12 Avril 1904.

M, Le Docteur Narciso del Rio, Délégué du Conseil Supérieur de Salubrité en commission. —Laredo.

Je suis en possession de votre dépêche d'aujourd'hui. Si vous croyez que le service de votre ville destiné aux visites domiciliaires, désinfections de maisons et destruction de larves, est suffisamment bien organisé pour être certain qu'il ne s'y reproduira pas de fièvre jauné et pour pouvoir

inspirer cette même certitude aux autorités sanitaires du Texas, veuillez solliciter une conférence avec le Docteur Mc Enight, au nom du Conseil, et montrez lui les travaux que l'on est à faire à Veracruz, Tampico, Ciudad Victoria, Linares, Monterrey et dans votre ville, ainsi que ceux que l'on va entreprendre à Valles, ancien Morelos, Ozuluama, Tantoyuca, et Huejutla, car je désire qu'ils convainquent que la quarantaine qu'ils ont imposée est absolument inutile.

Dans le cas où vous le croiriez utile invitez le Docteur Mc. Enight à visiter ce qui a été fait.

Après cela et être retourné à réviser les travaux de la localité, vous pourrez revenir ici, car j'ai besoin de vous.—Le Président du Conseil, *Eduardo Liceaga*.—Paraphe.

En marge un sceau qui dit: Gouvernement de l'Etat libre et souverain de Oaxaca.

Le Gouvernement est hautement reconnaissant à l'honorable corporation de son louable empressement à combattre la fièvre jaune dans la ville de Tehuantepec; il m'est agréable de vous manifester que depuis Septembre dernier ce même gouvernement a approuvé le budget présenté par le chef politique de ce district qui était alors M. le Major Manuel Fuentevilla, pour la reconstruction du Lazaret de la dite ville situé sur le penchant du coteau de Gueiveche, ayant autorisé et ordonné la dépense respective et fait figurer dans le dit budget la toile métallique, si nécessaire pour les portes et fenêtres des salons.

A cet égards l'on demande à présent au chef politique actuel dans quel état se trouve le sus dit Lazaret et quels travaux y ont été exécutés depuis le pressant décret de